

# Défendre et Servir la Motte

BULLETIN N° 5, JUIN 2009

[www.deslamotte.com](http://www.deslamotte.com)

## Faisons de la Motte, une ville gagnante

### Décharge Placoplatre : Encore un effort pour réussir la réhabilitation!

Notre association se réjouit de la réhabilitation de l'ancienne décharge Placoplatre. Celle-ci était devenue indispensable à la protection des eaux de source et de ruissellements qui alimentent le bassin du lac du Bourget.

La restauration de cette zone humide, qui s'inscrit dans le cadre du projet Grand Lac, a permis de supprimer les pollutions visuelles et olfactives qui entachaient ce lieu. De plus faune et flore vont pouvoir se réapproprier ce territoire et ainsi enrichir le patrimoine naturel de la commune. Enfin ces travaux permettent de nouveau la rétention

des eaux de pluies et ainsi limitent les risques d'inondations.

Dans l'édito de la lettre d'information de janvier 2009 du contrat de bassin versant du lac du Bourget, le Président du CISALB écrit : « restaurer nos rivières et nos zones humides, c'est réparer le cycle de l'eau » nous adhérons pleinement à cette démarche responsable.

Dans cet esprit, nous nous interrogeons quant aux remblais illicites situés en bordure de la zone de réhabilitation (coté nord) qui sont en complète opposition sur l'idée de préserver les zones humides.



Remblais illicites déversés sur le site

Nous demandons à la municipalité, de faire retirer et remplacer par un merlon de terre les deux barrières d'accès pour empêcher tous nouveaux déversements de matériaux sur ce site.

Enfin nous souhaitons que soit portée une attention particulière à ce site lors des concertations sur l'établissement du nouveau plan d'action du contrat de bassin versant du Lac du Bourget qui sera mis en place en 2009.

Sur notre  
blog

**Réhabilitation des carrières du Tremblay :**

**Quel devenir?**

**[www.deslamotte.com](http://www.deslamotte.com)**

## Lutte contre les tags : une caméra à tous les coins de rue ?

Fin 2008, la municipalité a décidé d'installer des caméras de vidéo surveillance pour prévenir les tags sur certains bâtiments communaux.



Pendant ce temps là, les graffitis fleurissent un peu partout ailleurs dans notre ville: tabac, garage, murs, panneaux... De nombreux biens privés se voient ainsi recouverts de peinture.

A-t-on l'intention de disposer des caméras à tous les coins de rue ou allons nous vraiment mettre en place un politique structurée de lutte contre les tags comme nous le souhaitons?

Nous proposons que soit mis en place un service de net-

toyage express afin que les tags soient aussitôt nettoyés., sitôt arrivés.

Ce procédé, qui a prouvé son efficacité, prive les auteurs de la satisfaction de voir leurs actes exposés longtemps et ainsi limite la récidive. Afin de rationaliser les coûts, ce service pourrait être mis en place au niveau de Chambéry Métropole.

Enfin, nous proposons que les ateliers de tags « encadrés » existants soient développés.

## Charte antenne relais, le maire se cache derrière son petit doigt.

En mars 2009 notre association attirait l'attention du maire sur le danger potentiel causé par le rayonnement des antennes relais. Nous avons proposé à la municipalité de mettre en place, au niveau de la Motte Servolex, une charte antenne relais.

Celle-ci devait avoir comme objectifs une limitation de l'exposition aux rayonnements, une consultation obligatoire des riverains lors de

nouvelles installations et enfin la mise en place d'un système d'information transparent.

A cette proposition, le maire a préféré botter en touche et se retrancher derrière les conclusions du grenelle des antennes pour se positionner. Depuis, plus de nouvelles.

Pourtant le grenelle, bien que n'ayant pas statué sur le caractère dangereux des anten-

nes, a toutefois autorisé les communes à mettre en place un réduction des seuils d'exposition à titre expérimental. L'état a mis en place pour cela, un budget de 1 Millions d'euros.

Le maire pressé de prendre la manne de l'état pour ses caméras, n'a ici pas pipé mot.

Faut-il croire que M. Berthoud est plus soucieux de la sécurité des biens que des personnes ?

## La consultation habitante aux oubliettes ?

Le programme municipal de l'équipe en place prônait « une véritable démocratie locale ». Au menu : conseils de quartiers et de hameaux avec élus référents, renforcement des comités consultatifs, référendums d'initiative locale et octroi d'un véritable statut à la minorité avec moyens en conséquences.

Où en est-on de ces promesses ? La charte sur la participation habitante, votée fin 2007 semble morte et enterrée. Il faudrait songer à la ressusciter car il était prévu de l'évaluer régulièrement.

Il y avait peut être un nouvel élan mais apparemment peu d'allant.

### CE QUE NOUS PROPOSONS

Une main courante citoyenne permettant aux Motterains d'exprimer leurs demandes.

Celles-ci devant être prises en compte par des actions concrètes.

Une fois par an ces actions seraient auditées par le biais de questionnaires de satisfaction rendus publics.